

Le Pays de Bray en Haute-Normandie offre des paysages variés (plaines, vallons, forêts, pâturages) et un habitat typique (maisons en briques, colombages et torchis), qui en font un lieu de vie et de villégiature très prisé. Le Pays de Bray a cette chance d'être encore assez rural et relativement préservé d'une urbanisation effrénée.

Au sein du Pays de Bray, le village de Saint-Lucien, qui compte environ 230 habitants, conserve son caractère rural et présente une belle unité architecturale. Son patrimoine bâti est composé de différents édifices privés (manoir, maisons, colombier, fours à pain, granges...) et d'une église qui date du 11^{ème} siècle. Le village et l'église portent ainsi le nom de Saint-Lucien, apôtre évangéliste de la région de Beauvais au 3^{ème} siècle. Dès le Moyen-âge, Saint-Lucien fût une terre seigneuriale.

Les grands objectifs de l'association pour la culture et le patrimoine de Saint-Lucien (ACPSL) sont, dans son environnement proche et plus largement au sein du Pays de Bray, de :

- Mettre en valeur et de préserver le patrimoine, notamment le patrimoine religieux.
- Diffuser la culture en milieu rural sous toutes ses formes avec des animations culturelles.
- Favoriser le maintien et le développement du lien social avec des animations villageoises festives.
- Promouvoir une dynamique associative par une mutualisation des actions avec des associations du même type que la sienne.

Les opérations de collecte de fonds (animations culturelles et festives), les dons et les opérations de mécénat et de parrainage sont destinées à recueillir des fonds pour la restauration de l'église de Saint-Lucien :

- travaux de gros-œuvre pour garantir l'état d'un bâtiment qui a eu la chance de ne pas trop souffrir des outrages du temps,
- travaux de restauration de certains de ses éléments classés, notamment son superbe retable du 17^{ème} siècle.

Nous invitons tous les amoureux du patrimoine, des vieilles pierres et de la ruralité à nous rejoindre et/ou à nous aider financièrement dans cette démarche. La cotisation annuelle est fixée à 10 € et nous acceptons avec reconnaissance tous les dons.



ACPSL

*127, route de Nolléval 76780 SAINT-LUCIEN Email : saint.lucien.acpsl@gmail.com
Association Loi 1901*



Documents à nous remettre directement ou à nous renvoyer par voie postale

Bulletin d'adhésion

M. Mme Mlle^l : Nom Prénom

Adresse :

E-mail :

Date d'adhésion :

Cotisation acquittée : 10 € x _____ (nombre de personnes) = _____ €

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'Association pour la Culture et le Patrimoine de Saint-Lucien (ACPSL).

Bulletin de don

M. Mme Mlle^l : Nom Prénom

Adresse :

E-mail :

Date du don :

Montant du don : _____ €